



COMMISSION DES FINANCES

Rapport relatif au budget 2021

Dans ses séances des 26-27 octobre et 2-3 novembre 2020, la commission des finances a étudié l'ensemble des documents concernant le budget 2021 de la ville du Grand-Saconnex.

Trois commissions spécifiques s'étaient penchées sur les lignes du budget qui les concernaient directement. La commission des finances a validé leur travail. Elle remercie les commissions « équipements publics », « cohésion sociale » et « culture, sports et loisirs » pour les rapports circonstanciés qui ont été fournis. Ceux-ci ont été acceptés comme suit :

- Rapport équipements publics : accepté à l'unanimité
- Rapport cohésion sociale : accepté à l'unanimité
- Rapport culture, sports, loisirs : accepté à l'unanimité

Concernant les demandes de subventions des associations communales et comme également relevé par la commission culture, sports, loisirs, les commissaires s'étonnent du nombre d'associations qui n'envoient pas spontanément les documents demandés lors de la demande de subvention.

La commission a auditionné la Fondation communale de la petite enfance le 27.10.20, avec la présence de M. Michel Chevalier, secrétaire générale de la Fondation et M. Alexandre Böhler, président de la Fondation. Il a été présenté le budget 2021 de celle-ci. En raison du COVID-19, le budget prévoit une baisse de revenu de CHF 87'000.-.

Les commissaires ont également auditionné, en date du 02.11.2020, M. Emile Galland, responsable du service des parcs ainsi que M. Raymond Chabry, constructeur métallique. Le but de cette audition était d'avoir des informations complémentaires sur les équipements Urbafit du parc de la Tour.

Dans le budget 2021, les impacts de la RFFA (réforme fiscalité et financement de l'AVS) ont été pris en compte mais pas les RHT (réduction de l'horaire de travail).

La baisse des recettes fiscales 2020 due à l'impact du COVID-19 est estimée à CHF 336'000.--. Les commissaires estiment que l'impact réel du COVID-19 sur les finances de la commune, pour les années à venir, est difficile à estimer.

La ville du Grand-Saconnex prévoit CHF 12'409'200.- nets d'investissements pour l'année 2021 et présente, dans un premier temps, un budget à l'équilibre.

Selon les estimations du département des finances, le budget 2021 prévoit une augmentation des charges de 6.2%, soit CHF 2'673'000. --, ainsi qu'une augmentation des revenus de 4.8%, soit CHF 2'103'000. --, pour 2021.

L'augmentations des charges est en partie liée à l'ouverture des postes suivants :

- Ouvrier qualifié au service des parcs, taux de travail à 20%

- Concierge au SBEP, taux de travail à 100%
- Gardien (responsable concierge) au stade du Blanché, taux de travail à 100%
- Assistant en événementiel, taux de travail à 50%
- Architectes au SATPE deux postes taux de travail à 100% et un poste à 80%
- Agents de police municipale deux postes, taux de travail à 100%
- Secrétaire SATPE, taux de travail à 25%
- Assistante sociale, taux de travail à 60%
- Correspondant informatique, augmentation taux de travail de 20%

Concernant les deux nouveaux postes prévus au sein de la police municipale, les commissaires demandent à la commission « prévention, sécurité » d'auditionner la police municipale ainsi que les correspondants de nuit afin de mieux cerner leur besoin de renfort.

Remettant en doute les estimations financières présentées, la commission a, lors de sa dernière séance, voté par 4 oui et 3 non la suppression de la surévaluation de 3.5% des revenus fiscaux des personnes physiques pour 2021. La commission s'est également prononcée en faveur de la présentation d'un budget déficitaire, par 5 oui, 1 abstention et 1 non.

A la fin de ses travaux, la commission a :

- Approuvé, par 5 oui et 2 non, le budget de fonctionnement 2021 présentant un montant de CHF 45'932'721. -- aux charges et de CHF 44'820'692. -- aux revenus, soit un déficit de CHF 1'112'029. -- ;
- Approuvé, à l'unanimité, le plan d'acquisition et de maintenance du matériel informatique pour la période 2021-2024, pour un montant total de CHF 210'000. -- ;
- Approuvé, à l'unanimité, le crédit de CHF 577'400. —pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) ;
- Approuvé, à l'unanimité, le plan d'investissement quadriennal des véhicules de la commune pour la période 2021-2024, pour un montant total de CHF 980'000. -- ;
- Fixé, par 6 oui et 1 abstention, le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2021 à 0% ;
- Fixé, à l'unanimité, à CHF 30.- le montant minimum de la taxe professionnelle pour 2021 ;
- Fixé, à l'unanimité, à 44 le nombre de centimes additionnels pour 2021 ;
- Approuvé, à l'unanimité, à 100 centimes le supplément à l'impôt sur les chiens ;
- Approuvé, à l'unanimité, les indemnités aux Conseillers municipaux à CHF 100'000.- ;
- Approuvé, à l'unanimité, les indemnités aux Conseillers administratifs à CHF 288'000.-

La commission remercie le Conseil administratif, ainsi que M. Anthony Mascali et Mme Isabelle Herzig du service des finances pour l'ensemble et la précision des renseignements qui lui ont été apportés. Elle remercie également le Président ad-intérim, M. Damian Veiga Löfel, pour l'excellente gestion des débats.

La commission a approuvé le présent rapport à l'unanimité et invite le Conseil municipal à se prononcer sur les délibérations qui lui seront soumises.

Le Grand-Saconnex, le 3 novembre 2020

Yann SIMETH
Rapporteur



Rapport d'information des délégués du Conseil municipal à l'association « Grand-Saconnex Natation »

L'assemblée générale de l'association « Grand-Saconnex Natation » s'est tenue le 7 février 2020 en présence d'une dizaine de membres.

Monsieur Julien PONTERA, Président de l'Association « Grand-Saconnex Natation » (ci -après GSN) déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte à 19h35 et remercie les personnes présentes.

Le Président M. Julien PONTERA présente son rapport d'activité. Il explique que l'exercice 2018/2019 a été fort perturbé par le changement du fond amovible du bassin. Le bassin a réouvert ses portes le 1^{er} avril 2019, après une fermeture de 14 mois (du 20 janvier 2018 jusqu'au 1^{er} avril 2019). Des ajustements ont été nécessaires après la réouverture du bassin en avril 2019, ajustements durant lesquels la piscine a dû être fermée.

Le Président explique qu'en conséquence la subvention communale demandée suite à la fermeture de 14 mois a été significativement moins importante que par le passé. En effet, le poste le plus important des charges de l'association (à savoir les salaires des gardiens) n'a pas été touché durant un an du fait de la fermeture.

Par ailleurs, le Président informe l'assemblée que des employés du Campus santé ont pris contact avec lui pour savoir si la piscine pourrait être ouverte en semaine les midis. Apparemment, une vingtaine de nageurs réguliers seraient intéressées à venir nager au moins trois fois par semaine, plus éventuellement quelques 50 autres nageurs plus occasionnels. Le Président va se renseigner auprès de la Commune si une réouverture à midi en semaine (de lundi à vendredi de 11h30 à 13h30) sera envisageable.

Le trésorier lit son rapport et il explique que l'exercice 2018/2019 a été très particulier et court car la piscine a été ouverte trois mois en raison du changement du fond amovible.

S'agissant des produits, les revenus ont par conséquent été très faibles tant pour les entrées que pour l'école de natation et l'Accoutumance à l'eau. Il y a eu un remboursement de l'AVS correspondant aux charges prévisibles payées en avance pour les salaires des gardiens.

La perte s'élève pour l'exercice 2018/2019 à CHF 2'458,45.-

En ce qui concerne le budget, le trésorier explique qu'il est provisoire et qu'il sera encore finalisé dans les prochains mois. Il indique que la subvention demandée baisse encore, même si elle retrouve plus ou moins les montants demandés lors des exercices antérieurs à cause du problème du fonds amovible. Il fait remarquer que le GSN demande systématiquement, chaque année depuis son arrivée, une diminution de la subvention requise à la Commune car les charges diminuent chaque année et les entrées progressent. Autrement dit, la perte de l'association diminue chaque année.

M. Miguel Gonzalez lit le rapport des vérificateurs des comptes et précise que ceux-ci ont été vérifiés aussi par M. Corentin Borgeat. Les comptes sont déclarés exacts.

Le rapport du Responsable de la de la formation des gardiens est lu par le Président, le gardien étant absent et excusé.

Début 2020, l'ensemble des brevets BLA-AED des gardiens du GSN et des monitrices ont été mis à jour. De

plus, les gardiens ont recyclé le Pol-pro, tandis que les monitrices ont recyclé le Pol-plus. Les recyclages se sont déroulés de manière commune afin que les monitrices et les gardiens « parlent le même langage » et puissent se compléter en cas de besoin.

Le Président remercie enfin la Commune et le Service technique pour leur soutien.

Le rapport de la Responsable de l'accoutumance à l'eau est également lu par le Président, car la responsable est absente et excusée.

Dans son rapport elle explique que bon nombre de ses cours sont désormais complets, en particulier les samedis. Elle souhaiterait ouvrir un nouveau cours d'accoutumance à l'eau débutant pour adultes les samedis à 18h et que la demande soit faite auprès de la Commune pour étendre l'horaire jusqu'à 19h.

La responsable de l'Accoutumance à l'eau ajoute être très content, à l'instar des parents d'élèves et de ses élèves, que les températures de l'eau et de l'air soient souvent stables à 27°C, respectivement 30°C. Elle remercie la Commune pour les bonnes conditions.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Admissions et démissions

Le trésorier M. Régis Giauque, ainsi que le secrétaire, Erwan Dudan, ont fait part de leur intention de ne pas se porter candidats à leur poste pour une année supplémentaire. Les gardiens Bily Simonin et Danaé Jimeno sont intéressés par les postes vacants.

Corentin Borgeat, Julien Fleury, Miguel Gonzalez sont les nouveaux gardiens du GSN. Stéphanie Bereiziat n'est plus gardienne de l'association.

Elections :

du Président :	Julien PONTERA - réélu
du Vice -président :	Sami Gammoudi - réélu
du Secrétaire :	Jimeno - élue
du Responsable de l'Ecole de natation :	Carine Blanchard - réélue
du Responsable de l'accoutumance à l'eau :	Mercedes Merne - réélue
du Trésorier :	Billy Simonin - élu
du Responsable de la formation des gardiens :	Cédric Galichet - réélu
des Vérificateurs des comtes :	Corentin Borgeat - élu et Julien Fleury - élu

Le Président remercie les gardiens, monitrices, membres du comité, webmaster, ainsi que le service technique de la Commune pour leur investissement et leur travail. Il remercie également la conseillère municipale Madame Pruncu Cutile d'être venue. Madame la conseillère municipale Sandra Portier s'était excusée.

La séance est levée à 20h40 et clôturée par une verrée de l'amitié.

Angelica PRUNCU CUTILE



CM du 09.11.2020

Point 4.3

Rapport d'information des délégués à l'association d'amitié Grand-Saconnex - Racovita

L'assemblée générale ordinaire de l'association d'amitié Grand-Saconnex- Racovita s'est tenue le 5 mars 2020 en présence de 20 membres.

Après la lecture du procès-verbal de 2019, M. Michel Pomatto le président de l'association, présente son rapport d'activité. Dans son rapport le Président a mentionné que l'association compte 40 membres, dont 11 constituent le comité, ainsi qu'un membre d'honneur M. Gabriel Catillaz.

La principale activité en 2019 a été l'organisation et le bon déroulement du séjour des enfants roumains, du 16 au 28 juin, plus particulièrement leur l'encadrement et leur accompagnement lors des repas, excursions, fête des écoles.

Une descente de l'Arve organisée par M. Jean-Claude Cudré et Arthur Plée a été une nouvelle expérience.

Le Président Michel Pomatto précise que l'édition 2019 a été une belle réussite grâce à toutes et à tous ; il tient à remercier spécialement l'association de la Pétanque qui organise depuis des années un tournoi pour les enfants roumains, tournoi qui se termine par une soirée grillade fort conviviale.

Il remercie également Mme Sarah Gardet Smith, enseignante à l'école Place, et ses collègues qui ont organisé depuis deux ans une journée sportive qui a permis de beaux échanges entre les enfants de Racovita et les enfants du Grand-Saconnex.

Lors du séjour 2019, le travail des membres de l'association a comptabilisé environ 400h de bénévolat et 100h du comité pour l'organisation et la bonne gestion de tous ses activités.

Le Président M. Michel Pomatto tient à remercier chaleureusement également les Autorités communales pour leur soutien.

Après le rapport d'activité du Président, la trésorière Mme Doris Mottet a exposé le bilan de l'association. L'exercice se solde avec un bénéfice de CHF 4'126,80.-. Dans les recettes, on peut noter que les cotisations ont rapporté CHF 925.- et que la subvention communale s'élève à CHF 55'000.-.

Les vérificateurs des comptes ont vérifié et approuvé ces comptes. Tous les rapports ont été acceptés à l'unanimité et la décharge a été donnée au comité.

M. Michel Pomatto et Mme Sophie Grange sont élus co-présidents de l'association. Mme Doris Mottet trésorière, Mme Sarah Gardet Smith secrétaire, MM. Pierre Eckert et Jean- Claude Cudré, et Madame Eliane Michaud Ansermet sont les membres du comité. M. Marcel Monney et Mme. Michèle Gauthier sont réélus vérificateurs des comptes.

Comme en 2020 l'association fêtera son 30^e anniversaire, un voyage en Roumanie a été prévu du 9 avril au 14 avril 2020.

M. Jean Claude Cudré présente le programme et 25 personnes sont déjà inscrites. Mais ce voyage est incertain en raison de l'épidémie de coronavirus.

La séance est clôturée par une verrée de l'amitié.

Le Grand-Saconnex , le 05 mars 2020